

STATIONNEMENT

Des parkings à louer dans les résidences

J.-C. P., JEAN CLAUDE PETIT

Toulouse Métropole, dans le cadre d'un partenariat avec les bailleurs sociaux, présente, sur son site Internet (*), une carte inter-active qui recense les places de stationnement offertes en location aux particuliers ou entreprises. Le dispositif a été expérimenté en 2016 à Toulouse, et il est élargi depuis janvier, à six autres communes de banlieue.

Parmi les 3 850 places ciblées, 356 sont localisées à Blagnac (178 box, 17 emplacements extérieurs et 161 en sous-sol) sur 24 sites distincts, pour des tarifs étalés de 15 à 60 € par mois, auquel il faut rajouter la TVA à 20 %. « En effet, ce taux est applicable lorsque ce n'est pas l'un de nos résidents », confirme Jean-Pierre Fourcade de la Cités-Jardins, qui explique cette disponibilité. « Dans nos résidences, le parking est différencié des appartements, si bien que nous nous retrouvons avec 40 % de vacances dans nos parkings. Nous avons un bon exemple avec la résidence Chagall, dont tous les parkings aériens disponibles ont trouvé preneur parmi les riverains, mais

dont des places en sous-sols demeurent disponibles », précise-t-il.



À Andromède mais aussi dans d'autres quartiers

Du côté de Patrimoine, on bénéficie de l'expérience toulousaine : « Huit parkings y ont été loués en 2016, et l'on débute l'offre sur les autres villes », assure-t-on.



Les offres blagnacaises sont majoritairement situées dans l'eco-quartier d'Andromède. Mais l'on peut penser que les sites les

plus recherchés seront ceux situés près du centre-ville, ce que devrait confirmer l'interlocuteur du Nouveau Logis Méridional, pour la rue Joseph Kessel.

Mais l'offre connaît un nouvel élargissement, certains bailleurs sociaux viennent d'établir un partenariat avec la société Zenpark, le premier opérateur de parkings partagés en Europe, « une formule qui devrait bien fonctionner à Blagnac, du fait de la proximité de l'aéroport ; et de l'économie potentiellement réalisable pour les particuliers qui partent une semaine en vacances », glisse-t-on chez un bailleur averti.

(*) [http : //www.toulouse-metropole.fr/missions/deplacements/stationnement-a-louer](http://www.toulouse-metropole.fr/missions/deplacements/stationnement-a-louer). ■